



Inscription pour la « Hotte des créateurs#3»

Organisée par Collectif Créateurs

Pavillon CG rue Noël à Reims

Du Samedi 1^{er} Décembre au Dimanche 23 décembre 2018

Envoi du dossier par mail contact@collectifcreateurs.fr

Envoi du chèque, SIRET et assurance par courrier au Collectif Créateurs ; Association Collectif Créateurs, 31 boulevard Carteret 51100 Reims

avant le 10 octobre 2018

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Nom de créateur :

Nom, prénom :

Téléphone :

Mail :

N° SIRET (obligatoire):

Nom des personnes remplaçantes lors de votre permanence (voir paragraphe « permanence ») :

Catégorie principale des créations exposées (bijoux, crochet, graphisme, couture, déco, vêtements, sacs... (Préciser les matériaux ou le type de créations réalisées...*par exemple : bijoux fil d'aluminium*)

Catégorie secondaire des créations exposées (facultatif) :

Liste des créations exposées : (Joindre quelques photos. Attention à la taille de vos photos. Ne pas dépasser 1Mo).

Matériel d'exposition (tables, étagères, support, taille prévue avec 1m40 de largeur maximum) :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la boutique.

Date :

Signature :

Règlement de la « Hotte des créateurs#3 »

Pavillon CG à Reims

- **Information sur la boutique**

La boutique se situe Rue Noël à Reims, au premier étage du restaurant Le Pavillon CG. Il s'agit d'une rue parallèle à la place d'Erlon et perpendiculaire aux Promenades basses.

Le Pavillon CG met à notre disposition deux grandes pièces à l'étage du restaurant avec un hall d'entrée et un large couloir. Le hall fera office de comptoir de caisse et les exposants seront répartis dans les deux pièces comprenant une belle luminosité grâce aux nombreuses fenêtres (voir photos jointes).

- **La sélection**

La sélection des créateurs sera faite en fonction des critères cités dans le règlement : originales (non copiées), de qualité, actuelles et fabriquées dans des limites géographiques raisonnables. Cette sélection permettra aussi d'éviter les doublons et proposer une variété de créations. Le Collectif se réserve le droit de retirer de la boutique des produits exposés qui n'auraient pas été mentionnés lors de l'inscription.

La sélection sera communiquée le Mercredi 17 octobre Octobre 2018 par mail.

- **Frais d'inscription :**

Les frais d'exposition seront de **100€**. Ils serviront à couvrir les frais de location et de communication.

Le chèque sera encaissé le **1er décembre 2018** à l'ouverture de la boutique. Il ne sera pas remboursé en cas de désistement.

- **La préparation :**

Pour préparer cette vente, nous communiquerons essentiellement par mail.

Une réunion d'information aura lieu si besoin au premier étage du pavillon CG (lieu où la boutique aura lieu). Nous vous tiendrons au courant si une réunion a lieu.

- **La communication :**

Pour assurer le bon fonctionnement de notre boutique, nous allons faire imprimer des flyers et affiches qui seront distribués sur Reims et alentours.

Nous communiquerons évidemment aussi via les réseaux sociaux, le site et notre listing clientèle et les médias régionaux. Pour la réussite de cet événement, chaque créateur devra relayer et partager les informations auprès de ses contacts (mails, SMS, réseaux sociaux, flyers...)

- **L'installation :**

Les créateurs pourront venir installer leur matériel et créations **UNIQUEMENT** le 30 Novembre de 17h à 20h.

Le restaurant dispose d'un parking réservé à ses clients. Vous pourrez uniquement l'utiliser pour votre installation et pour votre rangement.

- **L'emplacement**

Chaque créateur aura un emplacement **MAXIMUM d'1,40 mètre linéaire sur 80 cm MAXIMUM de profondeur**. Il devra l'aménager avec une table ou une étagère pour augmenter sa surface d'exposition. Nous souhaitons être informés du matériel apporté par chaque créateur afin d'organiser au mieux le plan d'installation.

- **Les créations**

Chaque créateur devra fournir lors de son dépôt une liste avec la description des produits exposés accompagnée de leurs prix.

Chaque création devra être étiquetée suivant un code (Initiales du créateur + code produit sur 4 chiffres). Une explication vous sera fournie lors de la réunion.

Tout article non étiqueté individuellement sera retiré de la vente.

L'association se réserve le droit de retirer de l'exposition à tout moment une création qui ne rentre pas dans les critères du règlement intérieur de l'association.

Nous espérons ne pas avoir de soucis mais l'association et le restaurant Le Pavillon CG déclinent toutes responsabilités quant aux pertes ou aux vols.

- **Les permanences**

Chaque créateur devra réaliser 8 permanences de 3 à 4h selon les créneaux horaires proposés. Vous pourrez si vous le souhaitez enchaîner plusieurs permanences.

Chaque créateur est responsable de son créneau horaire. Il devra assurer ses permanences et gérer ses imprévus. Il aura la possibilité de choisir une personne le représentant dont l'identité sera connue dès l'inscription à la boutique et qui sera adhérente à l'association. En aucun cas, le bureau ne sera sollicité pour gérer les absences de chacun.

Un planning Doodle sera mis en place pour que les créateurs puissent s'inscrire suivant leurs disponibilités.

Les horaires d'ouverture au public seront les suivantes :

Lundi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 20h

Dimanche de 10h à 18h

Mardi de 10h à 15h

Fermé le mercredi

- **Les ventes**

Le paiement des achats des clients sera centralisé.

Le Collectif Créateurs prendra 5% de commission sur les ventes. Ces frais serviront à couvrir les frais du SUM UP, les sacs, les emballages et les erreurs de caisse.

La comptabilité sera faite à la fin de la période. Le règlement final sera donné aux créateurs après contrôle au plus tard la première semaine de janvier. Les chèques seront envoyés par La Poste.

Les créateurs auront vue sur leurs ventes pendant le déroulement de la boutique.

Les sacs emballage seront pris en charge par l'association. Cependant chaque créateur peut fournir ces emballages cadeaux personnalisés s'il le souhaite.

- **Le rangement**

Le retrait, rangement et ménage de la salle sera fait le Samedi 23 Décembre 2017 après la fermeture soit entre 20h et 22H pour l'ensemble des créateurs.

- **Tombola**

Une tombola sera organisée pour permettre aux clients de gagner une création. Vous pourrez si vous le souhaitez nous faire don d'une de vos créations pour la mettre en jeu.

- **Pour nous joindre**

Par mail : contact@collectifcreateurs.fr

- **Boîte à idée**

Vous avez des suggestions ou des idées. N'hésitez pas à nous en faire part....

Le demandeur reconnaît avoir reçu le règlement intérieur de la « Hotte des créateurs » et s'engage à le respecter sans restriction.

Date :

Signature :